HAL
open science

Licence professionnelle Libraire

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Libraire. 2015, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02038828

HAL Id: hceres-02038828

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038828

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Libraire

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,[1]

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures, cultures et civilisations

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Libraire*, portée par l'Institut Universitaire de Technologie, a été créée en 2005 et se situe dans la continuité du Diplôme Universitaire de Technologie Métiers du Livre. Elle constituait à sa création une spécialité à l'intérieur d'une licence professionnelle unique offrant trois spécialités (de l'ancienne dénomination nationale Métiers de l'Edition), séparées en trois licences en 2007. De nature très professionnelle, elle a pour but de compléter le DUT en spécialisant les diplômés dans les métiers de librairie. Les capacités attendues du diplômé sont celles d'un commercial en biens culturels. La formation présente un fort tronc commun avec les deux autres licences professionnelles de même mention délivrées sur le site (*Bibliothécaire* et *Editeur*). La spécialisation à la librairie se traduit par des enseignements de cœur de métier rassemblés en une seule unité d'enseignement, au second semestre. Cette formation est caractérisée par une très forte proportion d'apprentis.

Avis du comité d'experts

La structure de la formation est cohérente et s'inscrit dans une logique de filière du livre, en continuité du DUT. Les enseignements, brièvement décrits, présentent une large part de tronc commun avec les deux autres licences professionnelles de même mention. Les éléments de spécialisation aux métiers de librairie (unité d'enseignement spécifique et mise en situation professionnelle par le projet et le stage ou l'apprentissage) sont dans l'ensemble pertinents et organisés dans la logique des objectifs de professionnalisation. Il est cependant difficile, en l'absence de chiffres détaillés, d'évaluer l'importance effective de cette spécialisation, notamment en heures d'enseignement.

Cette licence professionnelle, conçue en association avec les départements de lettres et langues, s'insère dans une offre de filière locale allant du DUT à la licence professionnelle. Sa place dans l'offre de formation nationale, notamment en relation avec les autres licences professionnelles du secteur, n'est pas précisée, mais il est mentionné qu'un niveau supérieur de formation est accessible au travers d'un master *Edition*. Bien intégrée dans son environnement territorial socio-économique, cette formation présente des relations bien établies, riches et diversifiées avec le monde professionnel visé, y compris au niveau national. La force de cette professionnalisation s'est traduite par le succès du Centre de Formation des Apprentis (CFA) mis en place, la grande majorité des étudiants étant désormais apprentis.

L'équipe pédagogique, étoffée et diversifiée, bien qu'aucun enseignant-chercheur permanent ne relève de la discipline concernée, n'est pas propre à cette licence professionnelle, mais partagée avec les deux autres licences professionnelles partenaires. La part des enseignements assurés par les intervenants professionnels est très élevée (41 %). Les fonctions professionnelles de ces intervenants, relativement nombreux, ne sont pas décrites, mais l'ensemble se situe globalement en bonne cohérence avec le projet pédagogique et les cœurs de métiers visés. Le pilotage de la formation ne lui est pas spécifique, mais partagé avec les deux autres licences professionnelles de la mention proposées sur le site, bien qu'il existe un référent pédagogique propre à la formation à la librairie. Le même responsable est également responsable du CFA, ce qui induit de lourdes tâches administratives.

Les effectifs de la licence professionnelle *Libraire* sont modestes (de 15 à 18), le tronc commun aux trois licences de même mention rassemblant environ 50 étudiants par année. Son attractivité est difficile à évaluer, en l'absence de chiffres de candidature, mais s'exerce en priorité sur les diplômés de DUT et BTS, sur la base des inscrits. De manière générale, pour ces trois licences, la part des DUT/BTS s'élèvent à plus de 80 %, les étudiants en provenance ou réorientation de licences générales ne sont que très faiblement représentés. La formation *Libraire* présente un très bon taux de réussite (plus de 90 %). Les chiffres d'insertion professionnelle donnés le sont pour les trois licences de même mention, il est donc difficile de les distinguer, sauf à considérer que les métiers exercés reflètent la formation reçue.

Globalement, le taux d'insertion professionnelle est assez bon, compte tenu de la situation fragile de ce secteur (insertion en emploi de 50 à 59 % des répondants), mais la poursuite d'études reste élevée. Cette insertion professionnelle se fait malheureusement pour la grande majorité sur des emplois de catégorie C et exposés aux fortes restructurations pour ce qui est des libraires.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Bien qu'il s'agisse d'une licence professionnelle, où les apports du monde professionnel sont plus attendus, le pôle dit des « Métiers du livre » s'est doté d'un laboratoire pluridisciplinaire autour du livre, le Lilipant.
Place de la professionnalisation	Les objectifs en termes de compétences professionnelles et métiers sont malheureusement peu décrits dans le dossier, alors même que la professionnalisation est au cœur de cette licence professionnelle adossée à un CFA et dont la grande majorité des étudiants sont des apprentis.
Place des projets et stages	L'organisation des projets tutorés, leurs objectifs et évaluation sont très peu décrits. Bien que la formation s'adresse avant tout à des apprentis, on ne sait pas s'ils réalisent des projets ou non, et dans quel cadre (entreprise ou université). Les stages (pour les non apprentis) sont d'une durée de 14 semaines. Leur organisation entre dans le cadre de l'organisation prévue par l'université, selon un modèle de convention unique ; elle est supervisée par la cellule prévue à cet effet par l'établissement.
Place de l'international	Il est difficile de distinguer dans le dossier quels sont les partenariats propres à cette licence professionnelle. Elle a des partenariats d'échange avec l'Ecole nationale de librairie d'Allemagne, ainsi qu'en Pologne et en Italie. La région Aquitaine appuie la mobilité européenne des apprentis et les étudiants non apprentis sont accompagnés dans des stages à l'étranger (aucun chiffre n'est fourni). Les littératures étrangères occupent une place importante dans les contenus de la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait essentiellement auprès des titulaires d'un DUT Métiers du Livre ou d'un BTS Edition. Une ouverture est offerte aux L2 généralistes ayant validé des modules professionnels et stage. Le dossier ne donne aucun détail sur les modalités de recrutement, ni sur d'éventuels dispositifs d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont communes aux autres formations du champ de formation de l'établissement : pas de spécificité annoncée pour cette formation. Le numérique y occupe une place en tant qu'objet d'enseignement (dans les contenus relatifs au livre numérique, à la vente en ligne, etc. : formation annoncée à la « fabrication du livre numérique »). Il existe par ailleurs, une plateforme numérique de suivi pour les apprentis, avec « cahier d'apprentissage numérique ». Les étudiants handicapés sont accueillis, suivis et dotés de matériels nécessaires le cas échéant. Leur nombre dans cette formation n'est pas mentionné.
Evaluation des étudiants	Le dossier de la formation renvoie à celui du champ et celui du champ aux dossiers de formation pour ce qui est des modalités de contrôle des connaissances. Il est de ce fait impossible de juger de la bonne application des règles propres à la licence professionnelle. Le règlement des études de l'université est quant à lui conforme au code de l'éducation, mais réfère au cadre donné par l'habilitation. Les 15 crédits attribués aux UE professionnelles sont globalisés ce qui ne répond pas aux normes, chaque UE devant normalement dans le cadre européen correspondre à des crédits associés.

Suivi de l'acquisition des compétences	L'annexe descriptive au diplôme est absente et le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) n'a commencé à être mis en place qu'en 2014, en phase expérimentale. Il existe un « cahier d'apprentissage numérique » pour les apprentis (ce cahier de suivi étant obligatoire dans le cadre de l'apprentissage).
Suivi des diplômés	L'Observatoire des Etudiants, en collaboration avec l'Observatoire Régional des Parcours Etudiants Aquitains réalise les enquêtes obligatoires à 30 mois (n+2). Celles-ci sont fournies de manière non désagrégée pour les trois licences professionnelles dites « Métiers du livre ». La dernière enquête produite concerne la promotion 2010. Les données par diplômé inséré sont instructives, mais restent standard, et ne comprennent pas, par exemple, la taille des employeurs et surtout la fonction du diplômé en poste. Il est dommage que l'enquête à six mois ne soit pas réalisée et que les chiffres obtenus par la formation dans le cadre de son suivi interne ne soient pas donnés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le Conseil de perfectionnement (obligatoire pour le CFA) se réunit trois fois par an. En-dehors du titre du président en fonction, sa constitution et son rôle ne sont pas détaillés. Le dispositif d'évaluation par les étudiants est encore en phase expérimentale et a abandonné l'évaluation par UE réservée aux formations volontaires (le dossier ne précise pas si celle-ci l'a été). Une évaluation « vie étudiante » est ouverte à tous les étudiants. Cependant elle ne porte pas sur les enseignements, mais les conditions d'études et demande un avis global sur la formation. L'autoévaluation des formations se fait en ligne et couvre 10 thèmes. Les résultats de cette autoévaluation auraient dû être fournis avec le dossier Formation selon le dossier Champ.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Professionnalisation au cœur de la formation.
- Ancrage et légitimité bien établis et renforcés par le DUT Métiers du livre.
- Présence de trois PAST libraires dans l'équipe de formateurs.

Points faibles :

- Insertion professionnelle essentiellement au niveau C dans un secteur fragile en restructuration.
- Pilotage centralisé des trois LP et du CFA en un seul responsable malgré la lourdeur des tâches.
- Contenu de la formation très peu lisible.

Conclusions :

La force de l'apprentissage permet de supposer que la formation est solide et cohérente, mais cette licence professionnelle est desservie par le dossier présenté, qui ne lui est que très peu spécifique. L'orientation « libraire » peut être mise en fragilité à l'avenir, dans le cadre de la restructuration du secteur. L'insertion professionnelle se fait majoritairement au niveau C, ce qui amène à mettre en question la nécessité d'une formation professionnelle sur trois ans après le baccalauréat (DUT et licence professionnelle) pour déboucher sur un emploi non spécialisé.

La formation pourrait chercher à se rapprocher des grands acteurs de la librairie numérique nationaux et internationaux pour sécuriser l'insertion professionnelle dans ce secteur difficile, son ancrage dans l'environnement socio-économique et son positionnement dans une métropole régionale constituant d'importants atouts.

L'établissement devrait adopter les nouvelles mentions de licence professionnelle dans le cadre de la prochaine accréditation. L'ancienne dénomination commune n'existant plus, il pourrait envisager de rapprocher ses licences professionnelles *Libraire* et *Edition* sous la nouvelle mention « Métiers du livre : édition et commerce du livre » en conservant le tronc commun avec la licence *Bibliothèques* qui serait appelée à s'inscrire quant à elle dans la mention séparée « Métiers du livre : documentation et bibliothèques ». Ces différentes licences sont visiblement pensées comme un tout par les différents acteurs et la part relativement faible des enseignements de spécialisation (celle-ci se faisant en grande partie par la mise en situation professionnelle) pourrait aisément permettre ce nouveau rapprochement.

Observations de l'établissement

Université BORDEAUX MONTAIGNE

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHESE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Université Bordeaux Montaigne
Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex
tél : +33 (0)5 57 12 44 44
www.u-bordeaux-montaigne.fr